



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 1999

CREATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
ELARGIE DE NIORT

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99630

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999**

**Direction du Secrétariat Général**

**CREATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
ELARGIE DE NIORT**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors de la dernière séance de notre Conseil Municipal du 22 novembre 1999 nous avons délibéré en faveur de la création d'une Communauté d'Agglomération sur un périmètre élargi à 17 communes.

Cette décision a fait l'objet de délibérations concordantes des conseils municipaux des communes intéressées.

Par arrêté en date du 6 décembre 1999 Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres a fixé le périmètre de notre future Communauté d'Agglomération conformément à la demande exprimée par les délibérations précitées à l'exception de la commune d'Aiffres dont le retrait de la communauté de communes Plaine de Courance n'a pu aboutir.

Ce périmètre comprend les 16 communes mentionnées ci-après :

ARCAIS	BESSINES	CHAURAY
ECHIRE	EPANNES	FRONTENAY ROHAN ROHAN
LE BOURDET	NIORT	SCIECQ
SAINT GELAIS	SAINT GEORGES DE REX	SAINT MAXIRE
SAINT REMY	VALLANS	VILLIERS EN PLAINE
VOUILLE		

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer favorablement pour la création d'une Communauté d'Agglomération sur le périmètre arrêté par Monsieur le Préfet,
- donner son accord sur l'adhésion de notre commune à cet établissement public de coopération intercommunale et adopter le projet de statuts qui sera annexé à la présente délibération,
- demander à Monsieur le Préfet de décider de la création de la Communauté d'Agglomération élargie de Niort à la date du 31 décembre 1999.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)